

COMMUNE DE DUINGT

Procès-verbal

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Procurations : 1

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit décembre à 19h, le Conseil Municipal de DUINGT (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc ROLLIN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : (14)

M. BARITHEL Eric ; M. DAVIET Rémi ; Mme FOCHT Catherine ; M. PAILLE Jean-François ; Mme GUY Nicole ; M. ROLLIN Marc ; Mme ROFFINO Cécile ; M. DE MARCHI Jean-Louis ; Mme MICHELET Aude ; Mme MELIARD Marie-Laure ; M. ZANINI Frédéric ; M. Bruno BARTHALAIS ; M. LUGAZ Patrick ; Mme DUCLOS Catherine.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants : (1)

M. DUCHEZ Patrick donne pouvoir à M. DE MARCHI Jean-Louis ;

Date de convocation du Conseil Municipal : le 13/12/2023

Date d'affichage de la convocation : le 13/12/2023

Le Maire ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.
Mme ROFFINO Cécile est désignée pour remplir cette fonction.



❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 13 Novembre 2023 ;

Monsieur le Maire présente la décision suivante :

❖ **N°DEC202312** : Attribution des lots de travaux pour l'opération de rénovation énergétique et accessibilité PMR du Camping municipal de DUINGT ;

APRES CONSULTATION DECIDE

Article 1 : d'attribuer les lots relatifs aux travaux concernant le projet de rénovation énergétique et accessibilité de l'école de Duingt aux entreprises suivantes ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses ;

LOTS	Désignation	Entreprises retenues	Adresses	Montant total HT
01	TERRASSEMENT-VRD	CHARVIN ENTREPRISE	77 Impasse des Marais 74410 ST JORIOZ	26 997.77 €
02	DEMOLITION-MACONNERIE-RESEAUX SOUS DALLAGE	CHARVIN ENTREPRISE	77 Impasse des Marais 74410 ST JORIOZ	37 266.82 €
03	CHARPENTE COUVERTURE	E.R.S	3621 Route d'Albertville 74320 SEVRIER	9 001.55 €
04	CHAUFFAGE-VENTILATION-PLOMBERIE SANITAIRES	LANARO	8 Rue Ambroise CROIZAT 73400 UGINE	213 092.70 €
05	ELECTRICITE CF/Cf	SDEL SAVOIE LEMAN	Parc Altaïs 51 Rue Adastrée 74650 CHAVANOD	76 000.00 €
06	REVETEMENT DE SOL CARRELAGE ET FAIENCE	IMPOCA CATANIA	12 RUE DES Chamois PAE de Vincy 74330 LA BALME DE SILLINGY	23 000.03 €
07	AGENCEMENT MOBILIER SANITAIRE	KALYSSE	183 Bis Rue Anatole France 59160 LOMME	70 000,00 €

COMMUNE DE DUINGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

08	ISOLATION- CLOISONNEMENT- FAUX PLAFOND	MAROTO	6 Avenue du 8 Mai 1945 73200 ALBERTVILLE	15 513.72 €
10	MENUISERIES INTERIEURE- EXTERIEURE	E.R.S	3621 Route d'Albertville 74320 SEVRIER	6 000.00 €
11	PEINTURE INTERIEURE	MAROTO	6 Avenue du 8 Mai 1945 73200 ALBERTVILLE	13 767.09 €
12	PEINTURE EXTERIEURE/LASUR ES	MAROTO	6 Avenue du 8 Mai 1945 73200 ALBERTVILLE	7 594.10 €
MONTANT TOTAL TRAVAUX HT				498 233,78 €

Article 2 : de conclure un marché de travaux pour une durée estimée à 3 mois à compter de la notification d'attribution du marché ;

Article 3 : de rendre compte au Conseil municipal de la présente décision.

Le Conseil municipal à l'unanimité :

D20231201

**DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)
Travaux de rénovation énergétiques des bâtiments extérieurs et intérieurs du
camping municipal Les Champs Fleuris et mise en conformité PMR et ELECTRIQUE**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que des travaux de rénovation, notamment en matière d'économie d'énergie, de conformité avec la réglementation en particulier PMR, vont être lancés.

Le marché de travaux a été attribué pour un montant de 542 477,05 € HT soit 650 972,46 € TTC.

Les subventions attendues sont :

- Plan tourisme pour un montant de 150 000.00 € ;
- Fonds tourisme, pour un montant de 60 000.00 € ;
- **Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour un montant de 135 619.26 € soit 25 % des travaux.**

La part financière à la charge de la commune envisagée s'élèverait donc à 196 857.79 €.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce dossier.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention D.E.T.R. auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.**
- **Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes.**

D20231202

CONVENTION PARTICIPATION FINANCIERE UFOVAL 2024

Vu la délibération du 18 décembre 2014 relative au renouvellement de la convention « Séjours de vacances » signée avec l'UFOVAL 74 ;

Vu la demande de l'UFOVAL 74 du 13 novembre 2023 qui propose, par son avenant à la convention, de renouveler ladite convention pour l'année 2024 et d'augmenter la participation communale,

Le Conseil municipal,

COMMUNE DE DUINGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

- ✓ *DECIDE de renouveler la convention avec l'UFOVAL pour l'année 2024 ;*
- ✓ *ACCEPTE la proposition d'augmenter la participation journalière par enfant qui passera de 5.40 € à 5.45 € et de signer l'avenant à la convention.*

La séance est levée à 21 H

Le Maire,
Marc ROLLIN

Le registre des délibérations est consultable en Mairie.

